

# Elitis Blue Cover

## Fiche produit

<b>Dénomination</b>	<b>Elitis Blue Cover</b>  Elitis Protection est mandatée par la compagnie d'assurances de droit belge Fédérale Assurance, Association d'Assurances Mutuelles sur la vie pour conclure et gérer en son nom et pour son compte le présent produit.
<b>Description du produit</b>	Elitis Blue Cover est une assurance décès servant ou non à garantir le remboursement d'un crédit. Deux formules sont possibles : <ul style="list-style-type: none"><li>- Soit une temporaire décès à capital décroissant (Assurance solde restant dû)</li><li>- Soit une temporaire décès à capital constant</li></ul>
<b>Garantie</b>	<b>Décès</b> En cas de décès suite à une maladie ou un accident durant la vie du contrat, Elitis Protection intervient pour le capital constant fixé à la souscription du contrat ou pour le solde restant dû de votre crédit.  Le capital est payé aux bénéficiaires que vous aurez désignés ou à l'organisme prêteur.
<b>Groupe cible</b>	Le produit Elitis Blue Cover s'adresse aux personnes physiques souhaitant mettre à l'abri leurs proches contre les conséquences financières liées à leur décès et aux personnes morales souhaitant assurer la pérennité de leur entreprise.
<b>Prêts couverts</b>	<b>Types de prêts</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Prêts à annuités constantes</li><li>- Prêts par amortissements constants du capital</li><li>- Prêts à terme fixe « in fine »</li></ul>
<b>Caractéristiques générales</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Age à la souscription : entre 18 et 70 ans*</li><li>- Age maximum au terme : 85 ans</li><li>- Durée minimale: 3 ans</li></ul> *En cas de contrat servant à la couverture des droits de succession, dont la durée du contrat est de maximum 3 ans, l'âge maximum à la souscription peut être porté à 75 ans.



### Elitis Protection SA

Boulevard Baudouin 1<sup>er</sup>, 25 - 1348 Louvain-La-Neuve

Tél +32 (0)10 47 64 59 - info@elitisprotection.be

BELFIUS-IBAN BE20 0689 0196 7156 - BIC GKCCBEBB - BCE 0627 678 387 - FSMA 114538 A

[www.elitisprotection.be](http://www.elitisprotection.be)

Mandaté pour conclure et gérer le présent contrat au nom et pour compte de la Compagnie d'assurances définie dans les conditions générales

# Elitis Blue Cover

## Fiche produit

	<p><b>Capitaux assurés</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Capital minimum : 300.000 €</li><li>- Capital maximum : 20.000.000 €</li></ul> <p><b>Mode de paiement des primes</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Prime unique</li><li>- Primes de risque : prime recalculée à chaque échéance en fonction de l'évolution du capital et de l'âge de l'assuré</li><li>- Primes constantes : primes constantes pendant toute la durée de paiement.</li></ul> <p><b>Fréquence de paiement</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Annuelle</li><li>- Mensuelle (pas de montant minimum)</li></ul> <p><b>Durée du paiement des primes</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Solde restant dû : maximum 2/3 de la durée du contrat (uniquement pour les primes constantes)</li><li>- Capital constant : maximum toute la durée du contrat</li></ul>
<b>Fiscalité</b>	<p><b>Régimes fiscaux</b></p> <p><b>Personne physique (*)</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Epargne Pension</li><li>- Epargne à long terme :<ul style="list-style-type: none"><li>o Déduction fiscale pour habitation propre et unique à Bruxelles ou en Wallonie</li><li>o Déduction fiscale pour habitation propre en Flandre</li></ul></li></ul> <p>(*) Dès qu'une prime a bénéficié d'une réduction d'impôt, les prestations sont imposables.</p> <p><b>Personne morale</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Assurance dirigeant d'entreprise</li></ul> <p><b>Taxes sur les primes</b></p> <p><b>Personne physique</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Une taxe de 2 % est due sur les primes souscrites par une personne physique.</li><li>- Pour les assurances solde restant dû qui servent à la garantie d'un emprunt hypothécaire, conclu pour acquérir ou conserver un bien immobilier, cette taxe est réduite à 1,1%.</li><li>- Les polices souscrites dans le cadre d'une épargne-pension sont exonérées de cette taxe.</li></ul>

# Elitis Blue Cover

## Fiche produit

	<p><b>Personne morale</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Une taxe de 4,4 % est due sur les primes souscrites par une personne morale.</li></ul>
<b>Formalités médicales</b>	En fonction des capitaux assurés et de l'âge de l'assuré, un questionnaire et/ou d'autres formalités médicales doivent être remplies.
<b>Formalités financières</b>	A partir de 750.000 € de capitaux assurés, des formalités financières sont à remplir.
<b>Informations pratiques</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Toute communication est à adresser uniquement à Elitis Protection. Toute plainte est à adresser à <a href="mailto:info@elitisprotection.be">info@elitisprotection.be</a> ou à l'adresse postale mentionnée sur la présente fiche. Si le preneur d'assurance, l'assuré ou le bénéficiaire n'est pas satisfait de la réponse, il peut s'adresser à l'Ombudsman des Assurances, Square de Meeûs 35 à 1000 Bruxelles (<a href="mailto:info@ombudsman.as">info@ombudsman.as</a>).</li><li>- Le droit belge est d'application pour ce contrat.</li></ul> <p><i>Les conditions générales reprenant notamment les cas d'exclusion sont disponibles auprès de votre courtier ou sur <a href="http://www.elitisprotection.be">www.elitisprotection.be</a>. Les conditions particulières et générales prévalent sur les brochures commerciales.</i></p>



**Elitis Protection SA**

Boulevard Baudouin 1<sup>er</sup>, 25 - 1348 Louvain-La-Neuve

Tél +32 (0)10 47 64 59 - [info@elitisprotection.be](mailto:info@elitisprotection.be)

BELFIUS-IBAN BE20 0689 0196 7156 - BIC GKCCBEBB - BCE 0627 678 387 - FSMA 114538 A

[www.elitisprotection.be](http://www.elitisprotection.be)

*Mandaté pour conclure et gérer le présent contrat au nom et pour compte de la Compagnie d'assurances définie dans les conditions générales*